



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

services déconcentrés

Question écrite n° 118863

Texte de la question

Mme Martine Lignières-Cassou attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les conséquences de la fusion DRIRE-DIREN. Cette fusion intervient à la suite d'une expérimentation de dix-huit mois au cours de laquelle les personnels et leurs représentants n'ont eu de cesse d'attirer l'attention sur les difficultés que représentait un tel projet, notamment en ce qui concerne les personnels affectés dans ces services. Les missions des deux administrations ont peu à voir en commun et la logique comptable qui motive cette réforme ne doit pas déboucher sur une diminution de la qualité du service rendu au citoyen. L'administration s'est montrée au demeurant incapable d'apporter des garanties à l'ensemble des personnels concernés, ni même de proposer les compensations nécessaires afin de mener à bien la démarche de fusion. Elle lui demande de surseoir à cette fusion et d'apporter les garanties nécessaires aux personnels.

Texte de la réponse

Le processus de rapprochement de la DIREN et de la DRIRE, expérimenté dans cinq régions, est un chantier essentiel de la réforme de l'État qui connaît des résultats positifs. Il doit être poursuivi. La mise en oeuvre de la fusion des DRIRE et des DIREN pose toutefois des questions complexes, qui n'ont pas toutes trouvé de réponse à ce jour. Début 2007, il a été décidé d'en confier l'examen à M. le préfet Aribaud, dans le cadre d'une mission qui devra rendre ses conclusions pour la fin du premier semestre 2007 et, dans l'attente, de reporter la parution du décret organisant la fusion des deux services. Parallèlement, les services concernés des ministères chargés de l'environnement et de l'industrie poursuivent, en liaison avec les gestionnaires de corps et les partenaires sociaux, leurs travaux sur les sujets relatifs à la gestion des personnels (mobilité, formation, parcours professionnels, etc.). Dans les cinq régions concernées, les travaux relatifs aux projets de service et aux organigrammes cibles des nouvelles directions, engagés depuis plusieurs semaines, seront menés à leur terme afin de donner aux agents la meilleure lisibilité sur leur service.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Lignières-Cassou](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118863

Rubrique : Administration

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1688

Réponse publiée le : 15 mai 2007, page 4526